

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 18 octobre 2022

Le nombre de membres du Conseil d'Administration en exercice est de 13.

Procurations : 3

Présents (10) :

Martine MAZOYER, Vice-Présidente
Cécile DAMERON, Adjointe au Maire
Philippe CORDIER, Adjoint au Maire
Hervé BARSSE, Conseiller Municipal
François DIOT, Conseiller Municipal
Nathalie GEMZA, Administratrice
Jacqueline PASIN, Administratrice
Jean-Jacques MARAND, Administrateur
Gérard FERRAND, Administrateur
Roger CLAY, Administrateur

Excusés (3) :

Denis THURIOT, Président - procuration à Martine MAZOYER
Myriamne BERTRAND, Conseillère Municipale - procuration à Philippe CORDIER
Serge JENTZER, Administrateur – procuration à Roger CLAY

DEL18102022-04

PROGRAMME DE REUSSITE EDUCATIVE DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA "CITE EDUCATIVE"

Exposé,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles ;
Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu l'appel à projets lancé dans le cadre de la Cité Educative ;

Considérant que les actions du Programme de Réussite Éducative menées par le C.C.A.S. touchent des personnes domiciliées dans les quartiers "Politiques de la Ville" ;

Considérant que ces actions entrent dans les orientations de l'appel à projets de la Cité Educative ;

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration a décidé :

– D'autoriser le Président du C.C.A.S. à déposer une demande de subvention dans le cadre de la Cité Educative pour l'année 2022 à hauteur de :

- 1 450 € pour les ateliers "Langage enfants et parents"
- 1 072 € pour les ateliers "A travers le conte"
- 20 000 € pour le référent

– D'autoriser le Président à signer tout document en lien avec cette décision.

Adopté à l'unanimité par 13 voix (dont 3 procurations).

**La Vice-Présidente,
Martine MAZOYER**

